



Paris, le 5 mai 2009

UNAF
28, place Saint Georges
75009 PARIS

Mesdames, Messieurs,

L'équipe d'Europe Ecologie est heureuse de vous communiquer sa réponse à votre sollicitation sur les préoccupations de l'UNAF. Nous avons lu vos propositions avec le plus grand intérêt et avons noté de nombreuses convergences.

Europe Ecologie, rassemblement de citoyennes et de citoyens, d'élu-es et de responsables associatifs est né de l'ambition de fédérer les écologistes pour proposer un **Contrat écologiste européen**, un New Deal écologique et social. Ce contrat est d'abord un plan d'urgence face à la crise. Mais c'est un programme de sortie de crise, pas de replâtrage. Les thématiques santé, numérique, protection sociale, vie professionnelle et pouvoir d'achat que vous développez trouvent dans notre contrat écologiste un écho naturel, mais aussi des approches différentes, comme par exemple sur l'aménagement du territoire ou le rôle de l'Union Européenne dans la politique de la famille.

(l'intégralité des propositions sont disponibles sur notre site : www.europe-ecologie.fr)

Le contrat d'Europe Ecologie repose sur deux idées simples:

- Pour protéger, il faut changer : une autre régulation économique, reposant sur la mutation écologique de la société, constitue la seule issue réaliste et durable. Secteur par secteur, cette conversion doit commencer maintenant pour éviter la catastrophe.
- Pour changer, il faut protéger : les populations européennes ne s'engageront dans cette réorientation que si elles ont la garantie que ce changement de direction favorise leur mieux-être. Par conséquent, les droits fondamentaux, sociaux et environnementaux doivent être garantis. La crise est l'occasion de les renforcer maintenant.

Le nouveau contrat écologique et social que nous proposons a pour ambition de refonder l'Europe du Traité de Rome.

europe-ecologie.fr

Rassemblement pour une Europe Écologiste
6 rue du Chaudron, 75010 Paris | tél. 01 53 19 53 00 | courriel presse@europeecologie.fr

Un projet européen

La crise économique met dramatiquement en lumière les insuffisances de l'Europe des nations. Chaque Etat membre de l'UE pare au plus pressé en élaborant des petits plans de relance maison et se privant ainsi de l'impact et de la cohérence d'un investissement massif et coordonné. Nous ne pouvons plus penser franco-français. Que nous ayons voté oui ou non au référendum de 2005, nous avons tous besoin d'une Europe unie, seul espace à la hauteur des défis, seul outil efficace pour mettre en œuvre une stratégie commune de sortie de crise fondée sur la conversion écologique et sociale.

La transition entre deux mondes

Ce nouveau contrat écologiste pour l'Europe est un programme de transition entre deux mondes, entre deux modèles de développement, entre deux civilisations. Il se situe dans la continuité du Manifeste "Changer d'ère" qui constitue le socle politique d'Europe Ecologie. Il ne prétend pas résoudre toutes les questions mais fixer la logique d'un nouveau projet. Il s'attaque à la double racine des crises financières, économiques et écologiques : la dictature du court-terme et l'exploitation effrénée des êtres humains et de la nature. Il faut arrêter de changer le pansement pour mieux penser le changement. La nouvelle Europe qui naîtra de la crise sera une Europe transformée. Elle reposera sur la protection sociale, la précaution écologique, la prévention des risques, la décroissance de l'empreinte écologique et des flux de matière et d'énergie, et s'opposera frontalement à la concurrence sauvage, à la précarité et à la prédation. Prévoyance, protection, précaution et prévention ne s'opposent pas à l'innovation et au progrès humain. Elles en sont même la condition.

Contrat, mode d'emploi

Pour atteindre ces objectifs, le « Contrat écologiste pour l'Europe » propose :

Neuf piliers : emploi, énergie, agriculture, droits sociaux, santé, biodiversité, droits humains et lutte contre les discriminations, connaissance et solidarité internationale. Pour chaque pilier du Contrat, trois propositions essentielles sont formulées, soit 27 propositions au total. Celles-ci ne sont évidemment pas exclusives. Elles viennent en résonance avec le Manifesto des Verts européens, programme commun à tous les candidat-es écologistes pour les élections européennes dans les 27 pays concernés.

Trois outils structurants : un nouveau pacte fondé sur la coopération écologique et solidaire - le PACES -, un gouvernement économique et social - le Conseil de Sécurité économique, social et financière -, chargé de gérer le financement et l'application de ce contrat - et une dynamique politique, un nouveau processus constituant.

L'enjeu aujourd'hui est de mobiliser 500 millions d'Européen-es autour d'un projet politique commun.

europe-ecologie.fr

Rassemblement pour une Europe Écologiste

6 rue du Chaudron, 75010 Paris | tél. 01 53 19 53 00 | courriel presse@europeecologie.fr

1. Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, accès aux services et pouvoir d'achat.

Cette question mérite un préalable, celui pour nous de réaffirmer notre attachement à l'existence de tous les types de familles, sans discriminations, sur tout le territoire communautaire. Europe Ecologie demande, dans la mesure des compétences européennes, l'amélioration des conditions d'adoption en les alignant sur les plus favorables de l'Union, un statut européen légal du co-parent et de l'homo-parentalité et une reconnaissance rapide dans tous les pays membres des partenariats existant entre couples, de même sexe ou non, dans l'un ou l'autre des pays membres de l'Union.

La conciliation entre vie familiale et vie professionnelle reste aujourd'hui une question qui pèse surtout sur les femmes en Europe. De nombreux progrès ont été réalisés pour permettre aux pères de bénéficier de congés parentaux et congés de naissance ou d'adoption, mais force est de reconnaître que le travail à temps partiel, pour raison familiale est le plus souvent exercé par des femmes qui se trouvent facilement dans le cercle vicieux de la précarité, de la pauvreté, du surendettement. Aussi, ne serez-vous pas surpris que nous proposons une clause de « l'Européenne la plus favorisée », qui intègre également la question des violences faites aux femmes, sujet auquel, comme nous, vous êtes particulièrement sensibles.

Les droits fondamentaux des femmes doivent être respectés dans tous les domaines : choisir de donner la vie, droit de la famille, protection contre les violences faites aux femmes, droit du travail, droits politiques. Nous proposons d'appliquer à toutes les Européennes les meilleures lois existant dans l'UE. Par exemple, concernant la lutte contre les violences faites aux femmes, la « loi cadre » d'Espagne, qui prend le problème dans sa globalité : une prévention dès l'enfance dans les programmes d'éducation, une vraie protection des femmes victimes et un programme spécifique pour les hommes violents. Des tribunaux spéciaux sur les «violences domestiques» ont même été créés. Chacune des 253 millions d'européennes doit pouvoir bénéficier de ces mesures.

Une clause dite de « l'Européenne la plus favorisée » constituerait une traduction concrète de la construction européenne, dans sa dimension sociale, politique et culturelle, pas seulement économique. Elle pourrait s'établir au moyen d'une directive européenne qui stipulerait que «chaque Etat membre appliquera à ses citoyennes un bouquet législatif composé des lois les plus avancées et existant dans l'un des 27 pays». La directive intégrera en même temps la Convention des Nations Unies contre les discriminations faites aux femmes (CEDAW) avec possibilité de recours contre les Etats qui ne la respectent pas. Une Charte européenne des droits des femmes renforcera ces propositions.

Plus globalement, nous pensons que nous devons changer totalement de façon de distribuer la richesse. Pour lutter contre la pauvreté et permettre à chacun de partager sa vie entre travail, et activité, nous proposons la création d'un revenu d'existence universel.

Face à la violence de la crise économique et sociale, l'établissement d'un revenu minimum d'existence est plus que jamais indispensable. La solidarité, base de notre modèle social, doit bénéficier à tous les citoyens européens. Ce revenu minimum sera financé par chaque Etat membre. Il sera supérieur au seuil de pauvreté de chaque pays, soit 60 % du revenu médian. Il doit aboutir à ce que tout résident européen puisse vivre au dessus du seuil de pauvreté - 817 euros mensuels en France - et bénéficie ainsi d'une autonomie garantie. Ce revenu donnera l'accès à l'assurance maladie, à la retraite et à l'ensemble des droits sociaux.

europe-ecologie.fr

Rassemblement pour une Europe Écologiste

6 rue du Chaudron, 75010 Paris | tél. 01 53 19 53 00 | courriel presse@europeecologie.fr

Nous proposons par ailleurs la fixation d'un seuil pour les très hauts revenus, fixé à trente fois le revenu médian, soit 44.000 euros mensuels en France. Au-delà, le taux d'imposition sera porté à 80%.

Nous sommes favorables aux dispositifs évoqués sur le risque de surendettement et attirons votre attention sur l'impérieuse nécessité de bâtir une société solidaire qui ne soit plus exclusivement tournée vers une réussite personnelle déterminée par l'accumulation de biens de consommation éphémères, inutiles et coûteux pour l'environnement.

Concernant les services, nous sommes comme vous, attachés à l'accès aux services pour tous, sans discrimination. Le détricotage de nombreux services publics et leur lot de dégâts, comme sue la santé par exemple doit nous conduire à remettre les services d'intérêt général au cœur de la vie des Européens.

Toute nouvelle libéralisation d'un secteur clé de l'économie doit être exclue tant que le bilan de celles qui sont intervenues n'est pas tiré. Au contraire, il faut s'orienter vers l'élaboration d'une Directive-Cadre sur les Services d'Intérêt Général afin de défendre et d'étendre les services publics. L'accueil de la petite enfance, l'éducation, la santé, la formation, la poste, la distribution d'eau et d'électricité, les transports collectifs doivent être préservés des logiques concurrentielles. Tous ces secteurs seront sortis de l'AGCS (Accord général sur le Commerce des Services) et le commissaire européen au commerce aura un nouveau mandat dans ce sens.

Enfin, La crise remet à l'ordre du jour la réduction du temps de travail en Europe. C'est à la fois un gisement d'emplois et un filet de sécurité pour l'emploi. Il est possible d'harmoniser par le haut les politiques sociales en Europe. Le temps de travail doit être encadré pour protéger la santé et la sécurité des salarié-es et leur permettre de concilier vie professionnelle, vie privée et vie familiale.

L'actuelle directive impose un maximum de 48 h de travail par semaine. Elle doit être remplacée par une nouvelle directive établissant la norme à 1.500 heures travaillées par année, sans diminution des bas et moyens salaires. Elle fixera des principes généraux en accord avec ceux proposés par la Confédération européenne des syndicats et imposera une période de référence pour que le calcul des heures de travail soit encadré et contrôlé. La question de l'articulation des niveaux de négociation (interprofessionnelle, de branche ou d'entreprise) et les modalités concrètes de mise en œuvre - y compris les modalités de compensation pour les petites entreprises - seront renvoyées aux règles nationales.

2 La santé.

Notre état de santé dépend de la qualité de l'air que l'on respire, de l'eau que l'on boit, des produits que l'on mange, du confort et de la salubrité de notre logement. Il est également lié aux stress et aux nuisances sonores auxquels nous sommes exposés. Les directives européennes sur l'eau, l'air, le logement, le règlement REACH sur les produits chimiques, sont au cœur de véritables enjeux de santé. Vous soulevez les questions de toxicomanie alcoolique et d'obésité qui sont en effet des fléaux contemporains et vous mettez ainsi le doigt sur la prévention et la faiblesse de la santé publique aujourd'hui, face aux enjeux actuels. Nous avons identifié aussi d'autres points urgents qui vous interpellent sans doute.

europe-ecologie.fr

Rassemblement pour une Europe Écologiste

6 rue du Chaudron, 75010 Paris | tél. 01 53 19 53 00 | courriel presse@europeecologie.fr

L'hypertension, le cancer, le diabète, l'obésité, l'asthme sont des maladies liées au mode de vie. Dans le Sud, on crève de faim, dans le Nord, on crève de stress et de malbouffe. L'enjeu est de sauver chaque année des milliers de vies.

L'Union européenne consacre 50 millions d'euros par an à des mesures destinées à améliorer la sécurité sanitaire et la santé. C'est dérisoire compte tenu de la progression des maladies cardiovasculaires (première cause de mortalité, à l'origine d'environ 40 % des décès, soit l'équivalent de 2 millions de morts chaque année) et des cancers (3,2 millions nouveaux cas de cancer diagnostiqués chaque année). Entre un quart et un tiers des maladies contractées dans les pays industrialisés et près d'un sixième des décès et des maladies touchant les enfants seraient dues à des facteurs environnementaux.

L'enjeu est de sortir d'une approche centrée essentiellement sur le médicament pour privilégier une approche plus large : égal accès aux soins, santé environnementale, santé au travail, prévention et éducation à la santé. Nous avons besoin en Europe d'une Direction Générale de la Santé aux pouvoirs élargis et renforcés pour mettre en œuvre cette nouvelle approche et prévenir les impacts des autres politiques.

Parce que la santé n'est pas une marchandise mais un droit fondamental, l'Union européenne doit l'exclure de l'AGCS (Accord Général sur le Commerce des Services).

Le lien santé / environnement est un enjeu décisif pour l'Europe. Nous proposons un REACH 2 qui s'appliquerait cette fois à toutes les substances chimiques produites et importées sur le territoire de l'UE. Nous exigeons également l'interdiction des substances chimiques les plus toxiques.

Dans un contexte de pénurie croissante des ressources et compte tenu des risques pour la santé de l'incinération, l'Union devra développer une politique des déchets cohérente, s'inspirant des meilleures expériences locales et nationales, pour aller vers le zéro incinération.

Nous voulons une Europe solidaire en matière de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Nous dénonçons les coupes sombres opérées par les pays riches dans les budgets alloués aux pays pauvres pour lutter contre ces maladies qui tuent 15 000 personnes par jour dans le monde. Ce doit être une priorité de santé publique pour l'Union européenne, notamment pour les pays de l'Europe de l'Est fortement touchés par le VIH.

Un plan de lutte contre les « maladies du mode de vie »

Nous utiliserons la révision de la politique européenne de santé publique et le prochain plan d'action environnement-santé pour obtenir un véritable plan de lutte contre les maladies cardiovasculaires, les cancers et autres épidémies modernes qui devra notamment comprendre :

- Le lancement d'un programme intégré de recherche et d'action en santé environnementale. Pour améliorer la politique de santé publique, il faut disposer d'indicateurs unifiés et pertinents. Il est urgent de mettre en place et de financer des protocoles de recherche ambitieux, une analyse intégrée des facteurs environnementaux et un système de suivi sur le thème de la santé environnementale au niveau européen.

europe-ecologie.fr

Rassemblement pour une Europe Écologiste

6 rue du Chaudron, 75010 Paris | tél. 01 53 19 53 00 | courriel presse@europeecologie.fr

- Des programmes de prévention. Pour être efficace, il faut intégrer la question de la santé dans les politiques agricoles et industrielles mais également mettre en place une politique active de prévention et d'éducation à la santé à l'école et au travail.
- Une politique européenne de la santé au travail.

Le principe de précaution sur les nanotechnologies

De plus en plus d'objets manufacturés incorporant des produits issus des nanotechnologies sont mis sur le marché. Mais si certaines applications des nanotechnologies peuvent être intéressantes (« technologies vertes », soins médicaux), d'autres pourraient se révéler redoutables car elles soulèvent des questions majeures en termes de santé publique, d'environnement, de libertés individuelles et collectives.

Le principe de précaution doit s'appliquer. Il est absolument urgent d'adopter une réglementation claire et d'exiger la transparence et une information complète sur les nanoparticules aujourd'hui présentes comme additifs dans certains cosmétiques ou certains aliments industriels.

Un Observatoire européen doit être créé et placé auprès du Parlement : composé de personnalités qualifiées du point de vue de l'éthique, de la biologie, de la médecine, de la physique, de la chimie et de citoyens issus de la société civile organisée (ONG, associations...), il sera doté de moyens pour organiser des débats publics, surveiller les avancées technologiques et la nature des applications nouvelles qui peuvent en découler, en particulier du fait de la convergence des technologies biologiques et informatiques avec les nanotechnologies. Ses recommandations seront transmises annuellement au Parlement européen qui devra délibérer à cet égard.

Une nouvelle directive sur les rayonnements électromagnétiques

L'Union européenne a fixé un seuil d'exposition aux rayonnements électromagnétiques pour les publics exposés. Il faut revoir et améliorer cette législation pour tenir compte des avancées scientifiques dans la compréhension des impacts de ces rayonnements et aller plus loin :

- en interdisant la vente des téléphones portables destinés aux enfants de moins de 14 ans ;
- en rendant obligatoire l'information sur les risques encourus par l'usage du téléphone mobile, notamment par les enfants ;
- en reconnaissant l'électro - hypersensibilité -EHS- comme une pathologie liée à la pollution électromagnétique ;
- en abandonnant le Wi-fi près des zones dites sensibles, les écoles notamment, en privilégiant les accès internet réalisés en connexion filaire ou fibre optique ;
- en réduisant l'exposition chronique aux champs des antennes-relais à 0,6 volts/mètre ;
- en étudiant les conséquences de la généralisation des systèmes Wi-fi.

3. Le soutien aux migrants, formation tout au long de la vie, lutte contre l'illettrisme.

Le droit à une citoyenneté de résidence européenne

Nous refusons l'Europe forteresse. L'immigration est une richesse pour l'Europe. Il faut arrêter d'opposer immigration économique et immigration familiale, et de se livrer à un nouveau pillage des ressources des pays du Sud, celui des ressources humaines par la sélection des travailleurs hautement qualifiés. En matière d'asile et d'immigration, la politique européenne doit être basée sur le respect du droit international et des droits humains avec pour priorité la protection des demandeurs d'asile et des migrants.

Leur utilité économique ou démographique ne doit pas rester le critère central. Leur droit au travail légal doit être respecté, comme tous les droits afférents : droits économiques et sociaux, droit aux indemnités en cas de chômage.

Afin d'instaurer un droit à la citoyenneté de résidence, nous proposons que la politique d'immigration repose sur trois axes articulant le principe des droits et des libertés avec les objectifs de solidarité et de coopération :

- **Les droits politiques** : droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections locales pour tous les résidents quelle que soit leur nationalité, après cinq ans de présence sur le territoire d'un Etat membre de l'UE ; liberté de circulation et de résidence du peuple tzigane, reconnu comme peuple constitutif de l'Union européenne ; passeport européen pour les tziganes ou les nationaux de pays tiers.

- **La révision complète de la politique de contrôle des frontières** :

Abrogation de la Directive Retour et suppression de l'interdiction de réadmission, fermeture des camps de rétention installés aux portes de l'Europe, interdiction de l'enfermement des mineurs. Mise en place d'une véritable politique de régularisation des « sans-papiers », ouverture d'une agence d'accueil aux frontières pour garantir l'exercice des droits des migrants, refus d'insérer des données biométriques dans les visas, les permis de résidence ainsi que dans les passeports des citoyens européens, application stricte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

- **La garantie du droit d'asile.** Bien qu'inscrit dans la Convention de Genève sur le statut des réfugiés et dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE, le droit d'asile est aujourd'hui mis à mal. Pour améliorer l'accueil des réfugiés, nous proposons la création d'un Office européen du droit d'asile, indépendant administrativement et financièrement. Il veillera à l'application des conventions européennes et internationales relatives à la reconnaissance de la qualité de réfugié, d'apatride et à l'admission à la protection subsidiaire.

Par ailleurs, l'Europe doit prendre la tête d'une initiative internationale pour la reconnaissance et la mise en place d'une protection internationale adéquate pour les réfugiés climatiques.

La culture, l'éducation et la recherche comme leviers de la mutation

La culture, l'éducation et la recherche ne sont pas des marchandises ! La mutation de notre modèle de développement doit reposer sur un programme majeur d'investissement en matière d'éducation, de formation et de recherche, adapté à notre projet de civilisation.

L'Europe donnera toute sa place à la culture, qui est au cœur même de la créativité, de la solidarité, de la création d'emplois, de l'aménagement du territoire. Pour lutter contre la précarité de tous les acteurs et corps de métier de la culture, nous proposons de rompre avec une approche uniquement sectorielle et centralisée de la culture, car le secteur culturel et créatif est intégré dans toutes les branches de l'économie, à chaque échelle territoriale, de la commune à l'Europe. Il s'agit de renforcer l'autonomie, l'indépendance et les droits des artistes et des médias.

La politique culturelle de l'Union européenne doit s'enrichir de tous les apports de la diversité européenne, notamment en favorisant la mobilité des artistes, le soutien à la création et à l'art contemporain, le développement des échanges, la protection de l'héritage culturel européen, l'encouragement au multilinguisme et à l'espéranto, la protection des langues régionales. La diversité culturelle est une richesse de l'humanité et doit être préservée. Cette diversité est en danger aussi bien dans le monde que dans l'espace européen. Les langues régionales ou minoritaires constituent l'un des éléments fondamentaux de cette diversité. Nous proposons que la charte européenne des langues régionales ou minoritaires soit traduite dans le droit européen et que les engagements qui y sont contenus soient applicables à l'ensemble des Etats de l'Union.

Notre conception de la culture et de la création doit prendre en compte les nouveaux médias. Internet n'est pas un simple nouveau canal de distribution. Nous nous positionnons pour un internet actif, où le libre partage est un principe central, où chacun est à même de télécharger ou de déposer le contenu et les applications de son choix et contre une transformation de l'internet en "Télévision à la demande" filtrée et surveillée. Cela ne doit pas se faire au détriment des artistes et de la création. Nous soutenons donc l'idée d'une "contribution créative" ainsi que les licences globales afin de permettre la liberté d'échange tout en rendant possible le financement de la culture et de tous ceux qui y participent.

Un plan européen de lutte contre l'illettrisme

Selon une enquête de l'OCDE publiée en 2000, pas moins de 25% de la population de vingt-deux pays industrialisés, qui représentent plus de 50% du PIB mondial, sont incapables de remplir un formulaire à l'hôpital, de déchiffrer un contrat d'assurance automobile ou de calculer une distance. En France, les différentes études montrent que plus de 10% de la population de plus de 16 ans sont touchés. Cet état des lieux n'est pas tolérable.

Nous préconisons donc un plan de lutte massif contre l'illettrisme. Il devra :

- Assurer la prise en compte et l'intégration de l'ensemble des personnes en difficulté face aux savoirs de base.
- Contribuer à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques.
- Introduire les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les dispositifs de formation des publics de bas niveaux de qualification.

Un statut social européen de l'étudiant

Le Traité de Rome a institué le principe de non discrimination entre les habitants des pays membres. L'expérience d'ERASMUS prouve pourtant qu'un étudiant en visite ou établi dans un Etat membre autre que le sien ne bénéficie pas toujours des mêmes droits (transports publics, allocations, régime de sécurité sociale) que les étudiants nationaux. Un signal fort pour mettre fin à ces discriminations est nécessaire. Il consistera dans la mise en place d'un statut européen de l'étudiant avec une carte étudiante européenne ouvrant aux mêmes droits.

- Le droit à l'autonomie sera assuré par le Revenu Minimum, complété par des bourses d'études.
- Le droit au logement sera assuré. Sa mise en œuvre passera notamment par la rénovation des logements universitaires et la construction de nouvelles résidences.

Nous proposons en outre le droit pour tout jeune en formation de poursuivre un séjour d'étude dans un autre pays européen que le sien. Chaque citoyen doit avoir la possibilité de vivre, étudier ou travailler à l'étranger. Les dispositifs de type ERASMUS doivent donc être renforcés et étendus avec comme objectif que chaque personne en formation ait au moins une opportunité de partir.

Il est enfin nécessaire d'inverser la tendance issue du processus de Bologne, la subordination des besoins de l'école, de l'université et de la recherche aux intérêts des industries privées. L'éducation est un bien public commun. L'éducation publique européenne doit être enracinée dans les principes et les valeurs qui définissent les caractéristiques essentielles de la culture européenne. Plus particulièrement, l'université doit développer son rôle éminent de formateur culturel et scientifique, sans être liée à la logique du marché.

4. Aménagement du territoire, développement durable, Internet...

Avant de conclure, quelques-unes de vos propositions nous ont interpellées :

Nous partageons bien volontiers vos propositions pour un Internet plus sûr et pour la réduction de la fracture numérique. En même temps, vous n'êtes pas sans savoir que le groupe Vert-ALE au Parlement Européen travaille avec acharnement sur la question, en portant de fortes revendications sur les libertés publiques, la promotion des logiciels libres et contre le brevetage des idées et la surveillance à tout va. Ces deux points de vue ne sont pas antinomiques mais gagneraient sans doute à être confrontés pour en sortir de nouvelles propositions qui protégeraient le jeune public, sans donner carte blanche aux hébergeurs et aux gouvernements pour restreindre et attenter à nos libertés.

Sur l'aménagement du territoire, nous ne pensons pas que dire que « chaque famille doit pouvoir s'établir où elle le souhaite » soit totalement juste. À tout le moins, cela mérite quelques précisions. Aujourd'hui, les trois-quarts des français vivent en zone urbaine. De larges territoires, autrefois ruraux sont maintenant occupés par des nouvelles zones pavillonnaires, de nouvelles routes, de nouvelles zones d'activité et créent donc de nouvelles contraintes sur l'environnement : imperméabilisation des sols, disparition des zones humides, disparition de zones naturelles, nécessité de construire des routes, allongement du temps de trajet domicile- travail, avec tout ce que cela peut induire comme coûts supplémentaires pour les familles.

Il est évident que l'aménagement du territoire qui a aujourd'hui abouti à un mitage rural tout à fait préjudiciable à l'environnement, doit être totalement repensé. Il doit être repensé pour le bien être des familles ET pour la préservation de l'environnement. L'articulation : bassin d'emploi, habitat, services et préservation de l'environnement doit plus que jamais se penser de façon globale. Alors oui à la redynamisation des territoires ruraux existants, oui à une ville accueillante aérée et conviviale, mais non à l'urbanisation sauvage et ses conséquences dévastatrices.

La question du développement durable sur laquelle vous nous interpellez à juste titre ? Et bien nous y sommes ! Pour nous, l'Union Européenne est assurément la bonne échelle pour mettre en pratique nos idées. Nous devons faire face à plusieurs crises à la fois : le réchauffement climatique, la perte de la biodiversité, l'augmentation des épidémies, les maladies liées à nos modes de vie et à notre mauvaise alimentation, les crises énergétique, financière économique.... La tâche est immense et nous devons tous compter les uns sur les autres. Il n'y a pas d'autre solution que celle de prendre tout cela à bras le corps et s'employer à changer radicalement notre société.

En espérant avoir répondu à vos attentes,

Sincères salutations

L'équipe d'Europe Écologie

Rassemblement Europe Ecologie

Europe Écologie est un rassemblement de citoyen-nes né d'une ambition : celle de fédérer le « peuple écologiste » en vue des élections européennes du 7 juin 2009, sur la base d'un Appel et du Manifeste, en ligne sur www.europe-ecologie.fr. Europe Écologie présente, dans chaque circonscription européenne, des listes représentatives de la diversité des écologistes : personnalités (Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly), militant-es issus du monde syndical et associatif (José Bové, Jean-Paul Besset, Sandrine Bélier, Yannick Jadot), ou de mouvements politiques (Hélène Flautre, Michèle Rivasi). Les élu-es siègeront au sein du groupe Verts/ALE au Parlement Européen.

europe-ecologie.fr

Rassemblement pour une Europe Écologiste
6 rue du Chaudron, 75010 Paris | tél. 01 53 19 53 00 | courriel presse@europeecologie.fr